Fonds **Dynamique**

Investissez dans les bons conseils.

Fonds évolution énergétique Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers annuels complets. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds évolution énergétique Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer une plusvalue du capital à long terme et un revenu surtout au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié d'entreprises du secteur des énergies renouvelables ou dont les activités sont liées aux énergies renouvelables, partout dans le monde.

Le Fonds prévoit investir principalement dans les titres de participation d'entreprises du secteur des énergies renouvelables ou dont les activités sont liées aux énergies renouvelables, sans contraintes géographiques.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 0,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI Monde (en CAD), a généré un rendement de 24,2 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice MSCI Monde (en CAD) et à 50 % de l'indice S&P Global Clean Energy, a affiché un rendement de 2,3 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Conformément à ses stratégies de placement, le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés exerçant des activités dans le secteur de l'énergie renouvelable ou des activités connexes, sans restriction géographique. Ces entreprises de grande envergure sont présentes dans :

Énergie renouvelable : la production, le transport, le stockage et la distribution d'énergie principalement au moyen de sources renouvelables, notamment l'énergie éolienne et solaire, l'hydroélectricité, la géothermie, les biocarburants et l'uranium. Solutions émergentes : le développement et le déploiement de nouvelles solutions d'énergie renouvelable comme l'hydrogène, les piles à combustible, le stockage dans des batteries, le lithium, les terres rares et d'autres nouveaux combustibles énergétiques. Innovateurs en matière d'énergie nouvelle : appui aux industries, notamment celles qui fournissent des pièces et des composants électriques, des gaz industriels, l'extraction de métaux de base, l'infrastructure, la technologie, la réduction des émissions, le financement durable et le soutien logistique.

Les marchés des actions ont généré des rendements à deux chiffres, l'inflation a reculé et l'économie mondiale est demeurée stagnante (croissance lente). Ceci a attiré l'attention des banques centrales sur la probabilité et l'ampleur des réductions de taux d'intérêt.

La Banque du Canada (la « BdC ») a été la première banque centrale du Groupe des Sept à offrir un allégement des taux d'intérêt avec une baisse de 25 points de base. La Banque centrale européenne (BCE) a également procédé à une réduction de 25 points de base. Les deux banques centrales ont indiqué qu'il était possible de procéder à d'autres réductions même si l'inflation demeure supérieure à leurs cibles parce qu'elles s'attendent à ce que l'inflation continue de diminuer.

La Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a adopté une approche attentiste en matière de réduction des taux d'intérêt. Cette position repose sur le fait que l'inflation reste résolument supérieure au taux d'inflation cible de 2 % fixé par la Fed. En mai, le taux d'inflation a atteint 3,3 %. La Fed recherche un équilibre entre le risque d'une baisse trop précoce des taux et la persistance de l'inflation. Le président de la Fed, M. Powell, a mentionné qu'ils peuvent prendre leur temps pour réduire les taux d'intérêt tant que le marché du travail demeure vigoureux.

Ce contexte de taux d'intérêt élevés a réussi à freiner l'inflation, mais a entraîné une croissance économique stagnante dans la plupart des régions du monde. Au deuxième semestre, les banques centrales prendront probablement des mesures plus décisives pour réduire les taux d'intérêt afin d'éviter une contraction économique.

Au sein des marchés des actions, 10 des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Le segment le plus important des actions du secteur de l'énergie propre, les services aux collectivités dans le domaine de l'énergie renouvelable, a généralement affiché un rendement inférieur à celui du secteur. Un autre secteur clé fortement représenté est celui des technologies de l'information, où les entreprises solaires sont principalement cotées, et qui a également affiché un rendement inférieur, car il n'a pas été exposé à l'engouement pour l'intelligence artificielle qui a attiré des capitaux dans le secteur. Le secteur des produits industriels a été plus contrasté, les sociétés axées sur l'énergie éolienne ayant reculé, mais les sociétés industrielles ayant fourni des composantes électriques ayant augmenté au cours de la période.

Le Fonds a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, ce qui s'explique principalement par la sélection des titres au sein du secteur de l'industrie, où le Fonds s'est concentré sur les sociétés de composants électriques plutôt que sur les sociétés axées sur l'énergie éolienne.

L'uranium, l'industrie et l'énergie solaire sont les titres qui ont le plus contribué au rendement pour la période. La vigueur des actions du secteur de l'uranium a été stimulée par les titres à grande capitalisation du portefeuille. L'exposition du Fonds au secteur de la fabrication de panneaux solaires a été importante en raison de la croissance de la demande des centres de données.

Les services aux collectivités ont été le principal facteur négatif. Les principales causes sont les préoccupations relatives aux coûts de financement avec des taux d'intérêt plus élevés, le risque lié à l'aménagement et une diminution générale du potentiel de croissance à long terme. Les producteurs de lithium ont également eu un effet négatif important, les prix du lithium ayant chuté en raison de l'augmentation de l'offre et du ralentissement des ventes de véhicules électriques. Les titres de producteurs de lithium ont tous été vendus au cours de la période. D'autres ont été plus idiosyncrasiques, comme les biocarburants et le stockage de batteries.

Le portefeuille a investi des liquidités excédentaires au cours de la période, ce qui a permis d'établir une pondération neutre. Nous avons étoffé nos positions dans le secteur des industries en mettant l'accent sur les sociétés qui fournissent des composants électriques au secteur de l'énergie propre. Le portefeuille a également ajouté des titres de sociétés axées sur la technologie et l'hydrogène. Parallèlement, l'exposition à la plupart des autres secteurs a légèrement diminué, notamment l'énergie renouvelable, les sociétés minières, l'énergie solaire et le stockage d'énergie.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 150,9 millions de dollars au 30 juin 2023 à 101,6 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 48,1 millions de dollars, par des pertes sur les placements de -0,9 million de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le

Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 26 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le

gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres — Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick — tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de

comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)1)

	Augmentation (diminution) liée aux activités			Distributions								
				Gains	Gains	Total de	_					Actif net,
	Actif net, à l'ouverture	Total	Total	(pertes) réalisés		l'augmentation (la diminution)	Revenus nets de placement		Gains			à la clôture
	de la	des		pour la		liée aux	(hors			Remboursement	Total des	de la
Pour la période close le			charges			activités ²⁾		Dividendes			distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2024	9,35	0,20	(0,22)	(1,41)	1,31	(0,12)	_	_	-	(0,20)	(0,20)	
30 juin 2023	9,48	0,18	(0,24)	(1,55)	1,68	0,07	_	-	-	(0,20)	(0,20)	
30 juin 2022 30 juin 2021*	11,68 10,00	0,15 0,10	(0,26) (0,21)	(0,65) (0,47)	(1,24) (1,23)	(2,00) (1,81)	_	_	_	(0,20) (0,15)	(0,20) (0,15)	
* Les parts de série A ont é				(0,47)	(1,23)	(1,01)				(0,13)	(0,13)	11,00
Série F	ic idireces ie	27 001001	C 2020.									
30 juin 2024	9,35	0,20	(0,12)	(1,56)	1,21	(0,27)	_	(0,09)	_	(0,22)	(0,31)	9,15
30 juin 2023	9,49	0,18	(0,13)	(1,23)	1,25	0,07	_	(0,01)	_	(0,30)	(0,31)	9,35
30 juin 2022	11,69	0,15	(0,14)	(0,61)	(1,24)	(1,84)	_	_	_	(0,31)	(0,31)	
30 juin 2021*	10,00	0,09	(0,12)	(0,39)	0,17	(0,25)			(0,02)	(0,21)	(0,23)	11,69
* Les parts de série F ont ét	é lancées le 2	29 octobr	e 2020.									
Série FH (en USD) 30 juin 2024	9,67	0,21	(0,13)	(1,61)	1,76	0,23		(0,09)		(0,21)	(0,30)	9,58
30 juin 2024 30 juin 2023	9.67	0,18	(0,13)	(0,67)	1,70	1,25	_	(0,03)	_	(0,21)	(0,30)	
30 juin 2022	11,76	0,14	(0,14)	(0,06)	(0,95)	(1,01)	_	(0,02)	_	(0,30)	(0,30)	
30 juin 2021*	10,00	0,10	(0,13)	(0,66)	0,74	0,05	_	_	(0,02)	(0,21)	(0,23)	
* Les parts de série FH ont	été lancées le	29 octol	ore 2020	-								
Série FT												
30 juin 2024	9,05	0,19	(0,11)		1,26	(0,96)	-	(0,08)	-	(0,28)	(0,36)	
30 juin 2023	9,28	0,17	(0,13)	(1,48)	1,76	0,32	_	(0,01)	_	(0,40)	(0,41)	
30 juin 2022 30 juin 2021*	11,61 10,00	0,14 0,10	(0,14) (0,12)	(0,65) (0,31)	(1,27) (0,24)	(1,92) (0,57)	_	_	(0,02)	(0,47) (0,30)	(0,47) (0,32)	
* Les parts de série FT ont é				(0,51)	(0,24)	(0,37)			(0,02)	(0,50)	(0,32)	11,01
Série H (en USD)	ole lancees le	27 00101	70 Z0Z0.									
30 juin 2024	9,68	0,21	(0,23)	(1,34)	1,66	0,30	_	_	_	(0,18)	(0,18)	9,60
30 juin 2023	9,66	0,19	(0,25)	(0,96)	1,49	0,47	_	_	_	(0,19)	(0,19)	9,68
30 juin 2022	11,76	0,14	(0,26)	0,05	(1,22)	(1,29)	_	-	_	(0,19)	(0,19)	
30 juin 2021*	10,00	0,10	(0,21)	(0,90)	(0,91)	(1,92)				(0,14)	(0,14)	11,76
* Les parts de série H ont é	té lancées le	29 octob	re 2020.									
Série I 30 juin 2024	9,35	0,19	(0,04)	(2,00)	1,51	(0,34)	_	(0,16)	_	(0,25)	(0,41)	9,14
30 juin 2024 30 juin 2023	9,49	0,13	(0,04)	(1,50)	1,77	0,41	_	(0,16)	_	(0,25)	(0,41)	
30 juin 2022	11,69	0,14	(0,04)	(0,71)	(1,11)	(1,72)	_	(0,00)	_	(0,41)	(0,41)	
30 juin 2021*	10,00	0,10	(0,04)	(0,77)	(1,80)	(2,51)	_	_	(0,04)	(0,27)	(0,31)	11,69
* Les parts de série I ont été	é lancées le 2	9 octobre	2020.									
Série O			(2.2.0)	(4.45)				(0.4=)			(0.4=)	
30 juin 2024	10,33	0,23	(0,04)	(1,49)	1,57	0,27	_	(0,17)	_	_	(0,17)	
30 juin 2023 30 juin 2022	10,10 11,97	0,20 0,15	(0,04) (0,03)	(1,79) (0,69)	1,90 (1,30)	0,27 (1,87)	_	(0,05)	_	_	(0,05)	10,33 10,10
30 juin 2021*	10,00	0,13	(0,03)	(0,09)	1,36	1,14	_	_	(0,02)	_	(0,02)	
* Les parts de série O ont é	.,			(0,27)	1,50	.,			(0,02)		(0,02)	11,37
Série T												
30 juin 2024	8,78	0,19	(0,21)		1,21	(0,07)	_	_	_	(0,34)	(0,34)	
30 juin 2023	9,11	0,17	(0,23)	(1,43)	1,70	0,21	-	_	-	(0,40)	(0,40)	8,78
30 juin 2022	11,52	0,14	(0,26)	(0,56)	(1,05)	(1,73)	_	_	-	(0,47)	(0,47)	
30 juin 2021*	10,00	0,10	(0,21)	(0,46)	(0,82)	(1,39)				(0,31)	(0,31)	11,52

^{*} Les parts de série T ont été lancées le 29 octobre 2020.

¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour les séries FH et H, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

²⁾ L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série A 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	39 725 56 085 65 255 84 128	4 339 938 6 001 030 6 884 859 7 200 620	2,15 2,16 2,15 2,18*	2,15 2,16 2,15 2,40*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	9,15 9,35 9,48 11,68
Série F 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	25 640 52 916 97 635 153 107	2 805 239 5 661 343 10 292 833 13 102 207	1,03 1,06 1,06 1,09*	1,03 1,06 1,06 1,17*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	9,14 9,35 9,49 11,69
Série FH (en USD) 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	296 545 991 3 692	30 953 56 352 102 505 313 965	1,05 1,06 1,02 1,09*	1,05 1,06 1,02 1,13*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	9,58 9,67 9,67 11,76
Série FT 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	87 653 737 1 305	9 853 72 090 79 415 112 433	1,00 1,06 1,04 1,08*	1,00 1,06 1,04 1,15*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	8,81 9,05 9,28 11,61
Série H (en USD) 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	602 734 675 1 404	62 774 75 778 69 819 119 385	2,13 2,14 2,06 2,16*	2,13 2,16 2,06 2,29*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	9,58 9,68 9,66 11,76
Série I 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	674 1 995 2 536 7 099	73 803 213 336 267 079 607 417	0,12 0,12 0,11 0,13*	0,12 0,12 0,11 0,14*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	9,13 9,35 9,49 11,69
Série O 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	33 396 36 443 34 827 41 185	3 215 289 3 526 252 3 446 811 3 439 828	0,06 0,06 0,06 0,07*	0,06 0,06 0,06 0,07*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	10,39 10,33 10,10 11,97
Série T 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021	828 1 145 1 584 2 443	98 291 130 431 173 888 211 997	2,19 2,20 2,20 2,24*	2,19 2,20 2,20 2,45*	0,18 0,15 0,12 0,27*	73,74 52,74 65,02 42,46	8,43 8,78 9,11 11,52

^{*} Annualisé

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion	des courtiers	Autre [†]
	(%)	(%)	(%)
Série A	1,85	52,3	47,7
Série F	0,85	_	100,0
Série FH	0,85	-	100,0
Série FT	0,85	_	100,0
Série H	1,85	52,4	47,6
Série I*	S. O.	_	_
Série O*	S. O.	_	_
Série T	1,85	50,0	50,0

Dámunáration

¹⁾ Données à la date de clôture des périodes indiquées.

Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
 Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du

³⁾ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

[†] Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

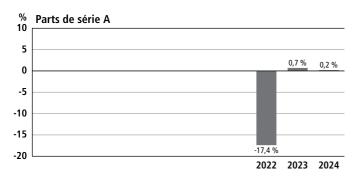
Rendement passé

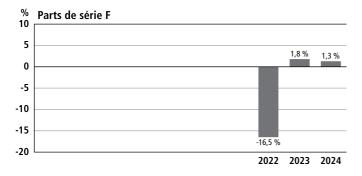
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

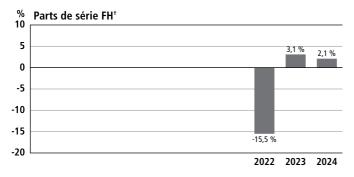
Rendements annuels

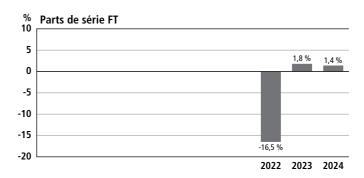
Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

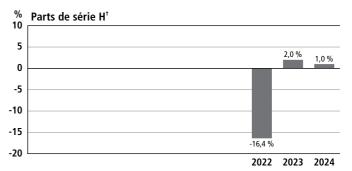
(exercices clos les 30 juin)

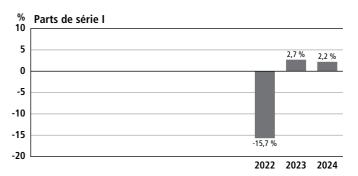


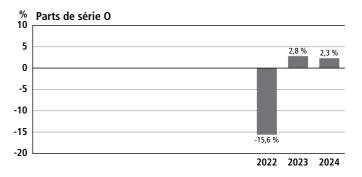


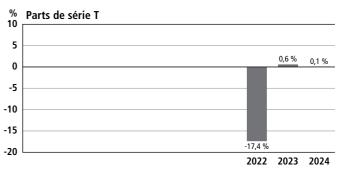












Les rendements des séries FH et H sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un	Trois	Depuis
		an	ans	l'établissement
Parts de série A	%	0,2	-5,9	-0,4
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série F	%	1,3	-4,9	0,7
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série FH	%	2,1	-3,8	1,7
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série FT	%	1,4	-4,8	0,7
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série H	%	1,0	-4,8	0,7
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série I	%	2,2	-4,0	1,7
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série O	%	2,3	-3,9	1,7
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9
Parts de série T	%	0,1	-5,9	-0,4
Indice de référence mixte*	%	-2,3	-2,0	3,1
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	14,9

^{*} L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice MSCI Monde (en CAD) et à 50 % de l'indice S&P Global Clean Energy Index (en CAD).

Description des indices

Indice MSCI Monde (en CAD) – Cet indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant est conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions à l'échelle mondiale.

Indice S&P Global Clean Energy Index (en CAD) — Cet indice est conçu pour mesurer la performance des entreprises du secteur de l'énergie propre sur les marchés développés et émergents, et compte 100 entreprises cibles.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative†
Actions	95,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1

Par pays / région ¹⁾	valeur liquidative
États-Unis	56,7
Canada	21,2
Royaume-Uni	6,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,2
France	3,8
Allemagne	3,2
Pays-Bas	2,1
Danemark	1,8

Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative†
Industrie	36,0
Services aux collectivités	25,8
Matériaux	16,3
Énergie	10,1
Technologies de l'information	7,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,2

25 principaux titres en portefeuille	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
NexGen Energy Ltd.	8,6
Honeywell International Inc.	5,5
Dow Inc.	5,3
First Solar, Inc.	5,2
NextEra Energy, Inc.	4,9
Chart Industries, Inc.	4,7
Linde PLC	4,6
NEXTracker Inc.	4,6
Emerson Electric Co.	4,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,2
Dover Corporation	3,6
NextEra Energy Partners, LP	3,6
Eaton Corporation PLC	3,3
Siemens Aktiengesellschaft	3,2
Schneider Electric SA	2,9
TE Connectivity Ltd.	2,8
Ivanhoe Mines Ltd.	2,7
Boralex Inc., cat. A	2,5
Microchip Technology Incorporated	2,5
National Grid PLC	2,3
NXP Semiconductors NV	2,1
Brookfield Renewable Partners L.P.	2,1
Generac Holdings Inc.	1,9
F3 Uranium Corporation	1,9
Clearway Energy, Inc.	1,9
1) C	

¹⁾ Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

²⁾ Compte non tenu des obligations et des débentures.

[†] Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.